

La gouvernance électronique en Algérie : Evolution numérique et enjeux des réseaux publics

E-governance in Algeria: Digital evolution and the challenges of public networks

Bensaoula Sarah ^{1*}, Bezzar Mohammed Soufyane ²

¹Université Abou Beckr Belkaid Tlemcen (Algérie), sarah.bensaoula@univ-tlemcen.dz,

²Ecole Supérieure de Management Tlemcen (Algérie), Mohammedsoufyane.bezzar@yahoo.fr,

Date de réception : 18/01/2025 ; **Date d'acceptation :** 16/02/2025 ; **Date de publication :** 01 /03/ 2025

Résumé :

La gouvernance électronique repose sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour transformer les processus des administrations publiques et optimiser la qualité ainsi que l'efficacité des services offerts aux citoyens. Le rapport biennal des Nations Unies sur l'Indice de Développement du Gouvernement Électronique (EGDI) analyse les performances de 193 pays à travers trois critères principaux : la disponibilité et la qualité des services en ligne (OSI), l'état des infrastructures de télécommunication (TII) et le niveau de développement du capital humain (HCI). Les conclusions de cette évaluation montre que la mise en œuvre du e-gouvernement en Algérie nécessite une vision stratégique claire et un fort soutien politique. Cependant, pour améliorer son classement EGDI, l'Algérie doit impérativement développer ses infrastructures numériques et renforcer les compétences de ses ressources humaines, domaines identifiés comme des points faibles dans l'analyse.

Mots-clés : Gouvernance électronique ; organisations publiques ; technologie de l'information ; indice de développement du gouvernement ; Algérie.

Codes de classification Jel : G28; O38

Abstract:

E-governance uses information and communication technologies to modernise the processes of public organisations and improve the efficiency of public services. The United Nations' E-Government Development Index (EGDI) report assesses the performance of 193 countries every two years along three dimensions: online services (OSI), telecommunications infrastructure (TII) and human capital (HCI). The results of the study reveal that the implementation of e-government in Algeria requires a clear strategic vision and strong political support. However, to improve its EGDI ranking, Algeria must develop its digital infrastructure and strengthen the skills of its human resources, areas identified as weak points in the analysis.

Keywords: E-governance; public organizations; information technology; government development index; Algeria.

Jel Classification Codes : G28; O38

* **Auteur Correspondant** Bensaoula Sarah, **e-mail:** sarah.bensaoula@univ-tlemcen.dz.

Introduction

L'e-gouvernance, également appelée gouvernance électronique, s'appuie sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour moderniser les mécanismes internes des administrations publiques et améliorer la prestation des services aux citoyens. Elle aspire également à renforcer les échanges entre l'État, les entreprises et les citoyens, tout en encourageant une participation active aux décisions publiques et aux processus démocratiques. Aujourd'hui, la gouvernance numérique a atteint un stade crucial : elle n'est plus un simple outil complémentaire, ni une solution universelle aux inefficacités gouvernementales. Elle doit être perçue comme un élément fondamental et parfaitement intégré au fonctionnement des institutions publiques et à la prestation des services.

Le développement numérique, en constante progression, rend l'inaction ou les mauvaises décisions particulièrement coûteuses, tant sur le plan économique que social, en raison des opportunités de développement manquées. Par ailleurs, cela peut exacerber les risques, notamment ceux liés à la cybersécurité et à la protection de la confidentialité des données.

La voie vers l'inclusion numérique demeure semée d'obstacles et d'incertitudes, particulièrement en Afrique. Pour de nombreux pays en développement ou en situation particulière, une transformation numérique complète représente un défi complexe et de grande envergure. Sans un soutien institutionnel adéquat, des financements suffisants, des réglementations claires, et des politiques stratégiques adaptées, cette transition peut engendrer des pertes d'emplois, creuser les inégalités et poser des problèmes liés à la confidentialité et à la sécurité des données.

Dans ce contexte, le rapport des Nations Unies sur l'indice de développement du gouvernement électronique (EGDI), publié tous les deux ans par le Département des affaires économiques et sociales, évalue le niveau de développement du e-gouvernement dans les pays du monde entier à l'aide d'indicateurs clés. Ce rapport fournit aux gouvernements une auto-évaluation de leurs pratiques numériques en termes de transparence, d'inclusion, d'efficacité et d'efficience. Il propose également des données actualisées sur l'utilisation des TIC par les administrations publiques.

L'analyse du rapport permet aux 193 États membres des Nations Unies de comparer leurs performances en matière du e-gouvernement et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations. L'évaluation repose sur 32 indicateurs répartis en trois dimensions : la portée et la qualité des services en ligne (Online Service Index, OSI), l'état de développement des infrastructures de télécommunication (Telecommunication Infrastructure Index, TII), et le capital humain (Human Capital Index, HCI).

Selon les résultats de l'édition la plus récente, l'Algérie se classe au 112^e rang sur 193 pays, gagnant 8 positions par rapport à 2020, avec un score EGDI de 0,5611, contre un classement de 120^e en 2020. L'Algérie occupe désormais la 9^e place en Afrique, avec un EGDI supérieur à la moyenne continentale, bien qu'inférieur à la moyenne mondiale.

Problématique :

Ce contexte soulève la problématique suivante : Quelle évaluation peut-on faire de la performance du e-gouvernement en Algérie selon l'indice de développement du gouvernement électronique (EGDI) ? Quels sont les principaux défis liés à l'intégration des technologies numériques dans les réseaux publics pour soutenir l'e-gouvernement en Algérie ?

Hypothèses de recherche :

L'intégration des technologies numériques dans les réseaux publics en Algérie entraîne des défis significatifs, notamment en matière de sécurité et d'interopérabilité. Cependant, ces obstacles peuvent être surmontés grâce à des stratégies ciblées de gestion du changement et à l'amélioration des infrastructures, ce qui permettrait d'accroître l'efficacité des services publics et de renforcer la coordination entre les différents services administratifs.

Objectif de l'étude :

L'objectif principal de cet article est d'analyser, à partir des rapports de référence des Nations Unies sur la préparation à l'e-gouvernance, l'état actuel du e-gouvernement en Algérie. Ces rapports, considérés comme des sources fiables et globales, offrent une perspective éclairée sur le sujet.

Méthodologie de recherche :

Pour répondre à cette problématique, nous avons adopté une approche méthodologique mixte: Méthode descriptive : Pour définir et identifier les variables pertinentes à notre étude. Méthodes empirique et analytique : Pour approfondir l'analyse à travers une étude de cas spécifique.

I. Contexte des Transformations de l'Administration Publique en Algérie

À la suite de l'indépendance, l'Algérie s'est concentrée principalement sur la consolidation de l'État et l'affirmation de sa souveraineté nationale. Dans cette optique, les premières transformations ont visé l'algérianisation des structures administratives héritées de l'ère coloniale, tout en les ajustant aux exigences d'une politique orientée vers le socialisme. Dans les années 1970, la stratégie de développement s'est orientée vers l'industrialisation, principalement axée sur les entreprises publiques. La planification centralisée de cette époque a renforcé la bureaucratie, plaçant l'administration publique au centre des décisions concernant l'allocation des ressources.

Les années 1980, marquées par une crise de la dette et l'effondrement des prix du pétrole, ont mis à mal la capacité de l'État à gérer l'économie et la société de manière autonome. Cette période a vu un recul du dirigisme étatique et l'émergence des principes liés à l'économie de marché. L'administration publique a alors traversé une profonde crise identitaire, marquant la première transition économique du pays.

Dans les années 1990, le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), imposé par le FMI, a dressé un bilan critique de l'administration publique algérienne. Ce diagnostic a révélé d'importants problèmes structurels, notamment une centralisation excessive des processus décisionnels, des coûts de fonctionnement élevés et une inefficacité dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Bien que la nécessité de réformer profondément l'économie ait été évidente, aucune vision claire ni stratégie cohérente n'a été adoptée. Plus de deux décennies plus tard, une gestion hybride demeure dans la plupart des secteurs, mêlant les héritages socialistes et des éléments de capitalisme imposé. Ce conservatisme enraciné, combiné à un dirigisme administratif persistant, continue de freiner l'adoption de réformes modernes et cohérentes basées sur les principes du management contemporain (Lounes, 2018).

I. L'E-gouvernement : Définitions et Objectifs

L'e-gouvernement représente un levier essentiel pour transformer le secteur public, rationaliser les processus administratifs et améliorer les échanges entre l'État et les citoyens. Il repose sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le but d'optimiser l'efficacité, d'accroître la transparence et de rehausser la qualité des services publics.

Bien que relativement récent, l'E-gouvernement a été défini de différentes manières par les chercheurs et les organisations internationales, selon les objectifs poursuivis par ce modèle de gouvernance. Trois approches complémentaires se distinguent :

1. **Définition centrée sur les services publics** : L'E-gouvernement désigne la fourniture de services et d'informations, l'ouverture de canaux favorisant la participation politique, ainsi que la promotion de la transparence et de la responsabilité à travers l'usage des TIC.
2. **Définition relationnelle (Means et Schneider, 2000)** : L'E-gouvernement est perçu comme un moyen d'interaction interactive entre le gouvernement et ses différents acteurs, notamment les citoyens, les entreprises, les gouvernances locales et les parties prenantes. Cette interaction repose sur des outils électroniques qui facilitent les échanges et la collaboration.
3. **Définition contemporaine et globale** : Aujourd'hui, l'E-gouvernement est largement défini comme l'ensemble des pratiques exploitant les TIC pour transformer les relations entre le gouvernement, les citoyens, les entreprises et d'autres institutions gouvernementales.

L'E-gouvernement dépasse la simple numérisation des services publics. Il vise à transformer les structures administratives et à améliorer les interactions avec les citoyens, en rendant les processus plus transparents, participatifs et efficaces (Ben youcef, 2019).

II. Gouvernement digital : Une transformation du secteur des services publics en Algérie

Au cours des dernières années, la digitalisation des services publics est devenue un enjeu central, amorçant une véritable révolution dans les administrations. En Algérie, le principal défi réside dans la sensibilisation à l'importance de cette transformation et dans la reconnaissance des avantages liés à l'intégration du numérique dans le secteur public.

Bénéfices de la Numérisation des Services Publics

L'intégration des technologies numériques dans le domaine public offre une multitude d'avantages, parmi lesquels :

- **Efficacité et transparence** : Les technologies numériques permettent une gestion publique plus efficace, tout en renforçant la transparence des processus administratifs, contribuant ainsi à une gouvernance plus sécurisée et responsable.
- **Développement économique** : La transformation digitale agit comme un levier de développement économique, notamment par le biais d'investissements publics dans des infrastructures stratégiques telles que les réseaux ferroviaires, routiers et technologiques.

Exigences pour une transformation réussie

Pour réussir sa transition vers un État numérique, l'Algérie doit adopter une approche globale et coordonnée impliquant l'ensemble des administrations, agences et entreprises publiques. Les principales conditions nécessaires à cette transformation sont :

- **Mise à jour des infrastructures administratives** : L'adoption de technologies avancées et la modernisation des systèmes en place constituent des étapes essentielles.
- **Formation des ressources humaines** : La transformation repose sur des agents administratifs compétents, nécessitant une formation continue et adaptée aux évolutions numériques.
- **Adoption de technologies performantes** : Les outils numériques doivent être puissants, accessibles et adaptés aux besoins spécifiques du contexte algérien.

La dernière décennie a vu une accélération notable de la digitalisation, en partie grâce à la baisse des coûts des technologies numériques et à la simplification des outils de développement. Par exemple, les coûts de stockage d'électricité ont chuté de 50 % ces dernières années, rendant ces solutions plus accessibles pour les administrations publiques.

La transformation digitale du secteur public algérien constitue une opportunité unique pour moderniser les services, optimiser les ressources et renforcer la confiance des citoyens. Toutefois, la réussite de ce projet repose sur une stratégie cohérente, des investissements judicieux et une volonté politique affirmée (Barka & Qiuyi).

III. Modèles de mise en œuvre des stratégies E-Gouvernement

À l'échelle internationale, les approches mises en place pour accompagner les acteurs économiques et sociaux dans l'établissement du e-Gouvernement varient selon les pays. Chaque État choisit des modèles adaptés à ses priorités et à son organisation institutionnelle. Selon Hanna et Qiang (2009), trois modèles principaux de mise en œuvre des stratégies e-Gouvernement se distinguent :

1. Modèle transversal

Dans ce modèle, les politiques et décisions liées à l'e-Gouvernement sont confiées à un ministère ayant une fonction transversale, tel que celui des Finances, de l'Économie ou du Trésor.

- **Caractéristiques :**
 - La conception et l'exécution des stratégies e-Gouvernement sont intégrées dans le processus de préparation du budget annuel.
 - Les ressources financières sont plus facilement accessibles.
- **Avantages :**
 - Suivi régulier des projets grâce à leur inclusion dans les discussions budgétaires.
 - Allocation optimale des ressources financières.
- **Exemples d'application :**

Ce modèle est appliqué au Canada, au Brésil et en Australie.

2. Modèle fonctionnel

Ce modèle repose sur un comité interministériel rendant compte à une administration centrale, comme le ministère de l'Intérieur.

- **Caractéristiques :**
 - La gestion des décisions se fait à travers une collaboration entre plusieurs ministères.
 - Il permet une meilleure visibilité des initiatives d'e-Gouvernement au sein de l'administration.
- **Avantages :**
 - Bénéficie d'un soutien politique fort, ce qui facilite l'adhésion des acteurs administratifs.
- **Exemples d'application :**

Ce modèle est utilisé en Égypte, en Bulgarie et en Afrique du Sud.

3. Modèle technique

Dans ce modèle, les décisions stratégiques et opérationnelles liées à l'e-Gouvernement sont prises par un ministère technique, tel que celui des Télécommunications ou des Infrastructures.

- **Caractéristiques :**
 - La coordination de la stratégie repose sur des experts techniques.
 - L'accent est mis sur le développement des infrastructures et équipements.
- **Avantages :**
 - Accès aux ressources techniques nécessaires pour une mise en œuvre réussie.
- **Inconvénients :**
 - Risque de se concentrer uniquement sur les aspects techniques et infrastructurels, en négligeant la gestion du changement.
 - Les enjeux d'accompagnement humain et organisationnel sont souvent sous-estimés.
- **Exemples d'application :**

Ce modèle est adopté en Inde, en Jordanie et au Pakistan.

Le choix de l'Algérie : Une préférence pour le modèle technique

L'Algérie semble avoir opté pour le modèle technique, en confiant la gestion de la stratégie e-Gouvernement au ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- **Avantages :**
 - Accès aux ressources techniques nécessaires pour le développement des infrastructures numériques.
- **Inconvénients :**
 - Risque de se concentrer excessivement sur les aspects techniques (équipements, infrastructures, connectivité), au détriment de l'accompagnement au changement.
 - Le succès de la stratégie e-Algérie dépendra aussi de la capacité à sensibiliser et former les parties prenantes aux enjeux du numérique, un aspect parfois négligé dans ce modèle (BENRAOUCHE, 2010).

Chaque modèle présente des avantages et des défis spécifiques. Le choix de l'Algérie pour le modèle technique, bien que favorable aux infrastructures, nécessitera d'intégrer une approche plus équilibrée, prenant également en compte les dimensions organisationnelles et humaines, cruciales pour la réussite de la transformation numérique.

IV. La numérisation du service public en Algérie : un progrès notable

En juin 2020, l'Algérie a créé un ministère dédié à la numérisation, avec pour mission principale de faciliter la transition vers un État numérique. Toutefois, bien avant cette initiative, 28 ministères avaient déjà mis en place des structures responsables de la numérisation, élaborant annuellement leurs propres plans d'action. Le rôle du ministère de la Numérisation, selon les textes officiels, se limite principalement à collecter des informations et à suivre l'exécution des plans établis par les ministères concernés (Ministère de la Numérisation, 2021).

En effet, selon le décret exécutif définissant ses attributions, le ministère de la Numérisation ne joue pas un rôle direct dans la planification des projets numériques. Chaque ministère détermine ses propres initiatives de numérisation en fonction de ses priorités stratégiques et des ressources disponibles. Par exemple, le ministère de l'Agriculture a entrepris son programme de transformation numérique dès 2019, sous l'encadrement du ministère de la Poste et des Télécommunications. Le rôle du ministère de la Numérisation consiste davantage à accompagner, à participer et à veiller, en concertation avec d'autres administrations, à la mise en œuvre des plans de numérisation, sans toutefois exercer un pilotage direct ni un contrôle effectif sur leur exécution.

Le bilan 2021 du ministère de la Numérisation a mis en évidence plusieurs dysfonctionnements dans l'organisation et la mise en œuvre des projets de numérisation :

- **Hétérogénéité des structures :** Les entités responsables de la numérisation au sein des ministères varient considérablement en termes d'organisation, allant d'une direction générale à un simple bureau rattaché à une direction de soutien.
- **Compétences inadaptées :** Les qualifications des personnes en charge de ces entités sont souvent disparates et parfois inadéquates pour les fonctions qu'elles occupent.
- **Financement insuffisant :** L'absence de budgets spécifiquement dédiés à la numérisation dans les ministères est un obstacle majeur. Les projets sont généralement financés à partir de crédits inscrits dans les budgets de fonctionnement ou d'équipement, sans ligne budgétaire dédiée.

Malgré ces défis, des avancées significatives ont été réalisées depuis le lancement du plan « e-Algérie » il y a plus de 13 ans. Bien que ce plan ait été abandonné, chaque ministère a continué de développer ses projets de numérisation de manière autonome. À ce jour, environ 350 services en ligne ont été déployés, soit plus de 78 % des 447 services initialement prévus dans le plan « e-Algérie ». (Lounes, Examen de la numérisation du service public en Algérie, 2022).

V. Panorama de la Numérisation en Algérie : Une Perspective Comparative

Au cours des dernières années, l'Algérie a enregistré des avancées significatives en matière de numérisation, reflétant sa volonté d'intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans différents domaines économiques et sociaux. Cependant, une analyse comparative avec d'autres pays africains et les normes internationales souligne à la fois les défis à surmonter et les opportunités à saisir.

L'Indice de Développement du Gouvernement Électronique (EGDI), élaboré par les Nations Unies, mesure les performances des pays en matière de gouvernance électronique en se basant sur trois composantes principales :

1. **Services en ligne (OSI)** : Analyse la qualité et l'accessibilité des plateformes numériques et des services électroniques pour les citoyens.
2. **Infrastructures de télécommunications (TII)** : Évalue l'accès à Internet et aux technologies de communication.
3. **Capital humain (HCI)** : Mesure les niveaux d'éducation et les compétences numériques de la population.

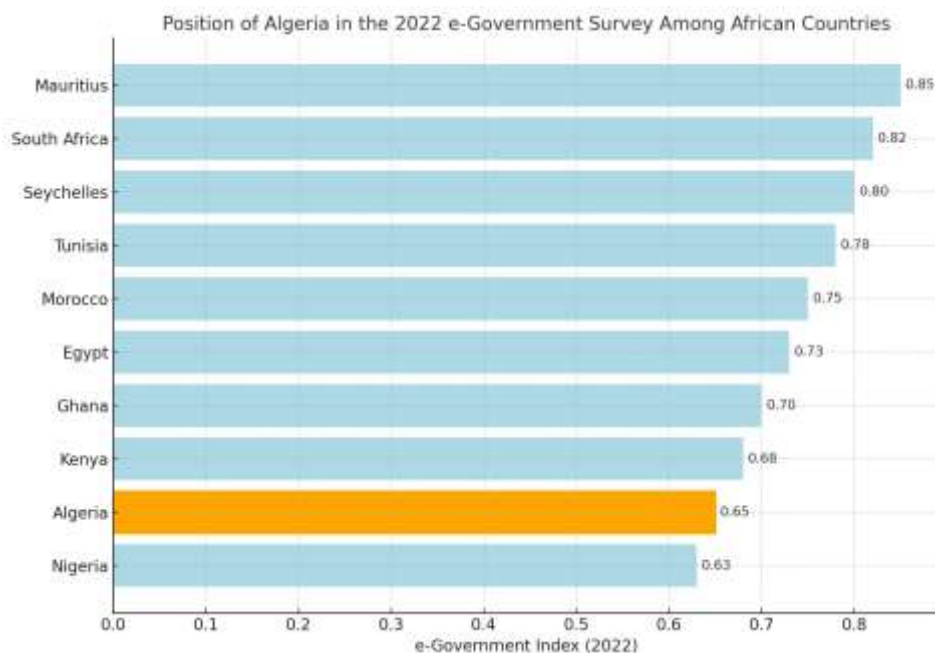
En 2022, l'Algérie occupait la 112^e place sur 193 pays avec un score de 0,5611, ce qui la situe parmi les pays à EGDI « élevé », mais toujours en dessous de la moyenne mondiale. (United Nation, 2022)

Classement en Afrique

D'après l'Indice de Développement des TIC (IDI) de 2024, l'Algérie se classe 6^e parmi les pays africains, avec un score de 80,9 points. Ce positionnement reflète des avancées significatives dans le développement des infrastructures numériques et l'adoption des TIC. Cependant, l'Algérie reste derrière des pays comme le Maroc (86,8) et l'Afrique du Sud (83,6), tout en dépassant des voisins tels que la Tunisie (77,2) et l'Égypte (76,8).

Cette position intermédiaire souligne les efforts déjà réalisés, tout en mettant en lumière les défis à surmonter pour atteindre le niveau des leaders régionaux et renforcer sa compétitivité numérique sur le continent.

Figure (1) : la position de l'Algérie dans la mise en place du e gouvernement par rapport aux pays africains



Source : (United Nation, 2022)

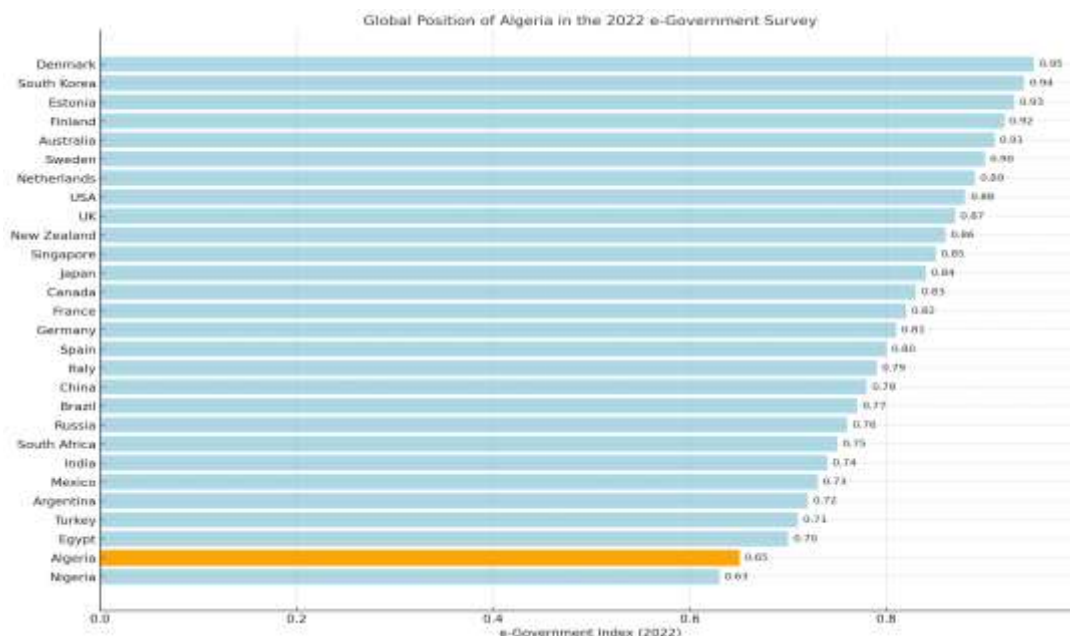
Ce graphique illustre la position de l'Algérie par rapport aux autres pays africains selon l'enquête sur le e-gouvernement de 2022. L'Algérie y est mise en évidence en orange, affichant un score de 0,65.

Classement mondial

Au niveau mondial, l'Algérie a enregistré une amélioration significative de son classement, passant de la 102^e à la 88^e place sur 169 pays, avec un score de 77,8 points. Cette progression dépasse non seulement la moyenne africaine (47,4 points), mais aussi celle des pays arabes (74,5 points) et des pays à revenu intermédiaire (62 points).

Cependant, en comparaison avec les standards des nations les plus avancées, l'Algérie demeure dans une phase de développement intermédiaire. Ce classement met en lumière des défis persistants, notamment en matière d'infrastructures, d'accès équitable à Internet et d'intégration des TIC dans des secteurs stratégiques tels que l'éducation et la santé.

Figure (2) : La position globale de l'Algérie



Source : (United Nation, 2022)

Ce graphique illustre la position de l'Algérie par rapport au reste du monde selon l'enquête sur le e-gouvernement de 2022. Chaque pays y est représenté avec son score d'indice de développement du e-gouvernement (EGDI). L'Algérie est mise en évidence en orange, avec un score de 0,65.

VI. Analyse comparative

a) Algérie vs Afrique

En Afrique, l'Algérie figure parmi les pays leaders dans le développement des TIC, notamment grâce à des initiatives telles que la stratégie nationale de transformation numérique. Cependant, des efforts restent nécessaires pour améliorer la connectivité dans les zones rurales et renforcer la cybersécurité, deux domaines essentiels pour atteindre le niveau des pays les plus avancés du continent.

Des investissements accrus dans l'innovation numérique et le soutien aux start-ups pourraient également accélérer la transition numérique du pays.

Comparaison régionale :

L'Algérie occupe la 6^e place en Afrique, derrière des pays comme le Maroc, la Tunisie et l'Afrique du Sud, qui ont mieux exploité leur potentiel numérique :

- **Maroc (EGDI : 0,6171) et Tunisie (EGDI : 0,6131)** : Ces deux pays se distinguent par des stratégies ambitieuses, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé numériques.

- **Afrique du Sud (EGDI : 0,6934)** : En tête du continent, ce pays bénéficie d'une infrastructure technologique robuste et d'une intégration réussie des services en ligne.

Ainsi, bien que l'Algérie se situe en milieu de tableau à l'échelle régionale, elle accuse un retard face à ses voisins immédiats en Afrique du Nord.

b) Algérie vs reste du monde

À l'échelle mondiale, l'Algérie doit combler un écart important avec les pays industrialisés. Les principaux défis incluent :

- Le renforcement des capacités technologiques.
- L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des infrastructures numériques.
- L'intégration systématique des TIC dans les services publics et privés.

Le positionnement relativement faible de l'Algérie dans des classements tels que celui de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) reflète une modernisation encore incomplète et met en évidence la nécessité d'accélérer les réformes pour suivre le rythme des nations les plus avancées.

VII. Défis liés à l'intégration des technologies numériques dans les réseaux publics pour l'e-gouvernement en Algérie

1. **Intégration des systèmes et services** :
Le manque d'interopérabilité entre les différents systèmes gouvernementaux entraîne inefficacités et redondances. Une intégration cohérente des systèmes est indispensable pour optimiser les performances des services publics.
2. **Sécurité des données** :
L'interconnexion croissante entre les systèmes expose les informations sensibles des citoyens à des risques. Des mesures robustes sont nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité des données.
3. **Infrastructure technologique** :
Le développement d'une infrastructure fiable et accessible est primordial, notamment dans les zones rurales et éloignées, pour soutenir les services d'e-gouvernement.
4. **Compétences numériques** :
Renforcer les compétences des fonctionnaires et des citoyens en matière d'utilisation des technologies est essentiel pour garantir une adoption et une utilisation efficaces des services numériques.
5. **Culture organisationnelle** :
La résistance au changement et les pratiques traditionnelles au sein des administrations publiques freinent l'adoption des technologies numériques.

Analyse des forces et faiblesses

- **Forces**
 1. Initiatives gouvernementales en cours :
 - Lancement de stratégies telles que le plan "e-Algérie 2020" et d'initiatives récentes pour accélérer la transition numérique.
 - Mise en place de plateformes publiques, notamment pour le paiement électronique et la numérisation des documents administratifs.
 2. Capital humain :

- Score HCI (0,773) relativement bon grâce à un accès croissant à l'éducation et à la formation continue.
- La jeunesse, familiarisée avec les technologies numériques, constitue un atout majeur pour la transformation numérique.
- 3. Efforts dans les infrastructures :
 - Les investissements dans la fibre optique et le déploiement de la 4G/5G commencent à produire des résultats tangibles.
- 4. **Faiblesses**
 - 1. Faible interopérabilité des systèmes :
 - Manque d'intégration des plateformes numériques publiques, ce qui ralentit les processus administratifs et entraîne des duplications d'efforts.
 - 2. Infrastructures numériques insuffisantes :
 - Accès à Internet inégal, particulièrement dans les zones rurales, avec un score TII de 0,385 bien inférieur à la moyenne mondiale.
 - Manque d'équipements modernes dans les administrations publiques.
 - 3. Services en ligne limités :
 - Les services numériques disponibles sont souvent rudimentaires et peu ergonomiques.
 - Retard dans l'automatisation des processus clés comme l'e-santé et l'e-éducation.
 - 4. Manque de confiance et sensibilisation :
 - Une partie de la population reste réticente à utiliser les services en ligne, citant des préoccupations liées à la sécurité et à la protection des données personnelles.
 - 5. Retard législatif :
 - Absence de cadres réglementaires complets pour la cybersécurité, la protection des données et l'identité numérique.
 - 6. Problèmes de gouvernance et résistance au changement :
 - Manque de coordination entre les ministères et résistance au sein des administrations, freinant les initiatives de transformation numérique.

Conclusion

Malgré des avancées significatives, l'Algérie doit encore relever de nombreux défis pour atteindre une numérisation complète. Une stratégie claire, appuyée par des politiques publiques ambitieuses et des investissements ciblés, sera essentielle pour renforcer sa position parmi les leaders africains et combler l'écart avec les économies les plus développées. La transformation numérique constitue une opportunité incontournable pour stimuler le développement économique, réduire les inégalités et intégrer pleinement l'Algérie dans l'économie mondiale du XXI^e siècle.

Cette transition repose sur plusieurs facteurs clés :

1. La gestion du changement, qui inclut la formation des agents publics et la sensibilisation accrue aux enjeux de la sécurité numérique.
2. L'adoption de plateformes interopérables, favorisant un échange fluide de données entre les différentes institutions.
3. La numérisation des services publics, rendant ces derniers plus accessibles aux citoyens et permettant de réduire les délais administratifs.

Cependant, malgré un capital humain prometteur et des progrès dans certains domaines, l'Algérie reste confrontée à des défis structurels et organisationnels majeurs pour devenir un leader régional en matière de gouvernance électronique. Une transition numérique réussie exigera :

- Des investissements massifs dans les infrastructures et les technologies.
- Une réforme législative adaptée aux nouvelles exigences du numérique.
- Un engagement fort et coordonné à tous les niveaux institutionnels.

Seule une vision stratégique à long terme, associée à une mise en œuvre rigoureuse, permettra à l'Algérie de combler les écarts avec ses voisins et de maximiser l'impact du numérique sur la qualité des services publics ainsi que sur le développement socio-économique du pays.

Références

- ADNANE Houria; BENLAHCEN Lahouari . E-gouvernement et développement local en Algérie *Revue Droit, Société et Pouvoir* Vol: 11 N:01 Année :2022.
- banque mondiale, L. (2024). *Algérie : Investir dans les données pour une croissance diversifiée*. Récupéré sur <https://www.banquemondiales.org/fr/news/press-release/2024/05/22/algeria-investing-in-data-key-for-diversified-growth#:~:text=ALGER%2C%202022%20mai%202024%20%E2%80%94%20La,rapport%20de%20la%20Banque%20mondiale>.
- Barka, Z., & Qiuyi, L. (s.d.). Digital Government in China and Algeria. *Digital Transformation and Public Finance in Algeria*. Oran, Algérie .
- Ben youcef, A. (2019, Avril 12). Récupéré sur QU'EST-CE QUE LE E-GOUVERNEMENT ? : <https://fr.linkedin.com/pulse/quest-ce-que-le-e-gouvernement-adel-ben-youssef>
- BENRAOUANE, S. A. (2010). E-ALGÉRIE 2013 : RÉFLEXION SUR LA STRATÉGIE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT. *Idara*, 40.
- Frioua, N. é. (2017). *Les perspectives du Gouvernement électronique volume 8, revue d'économie* .
- Lounes, H. (2018). L'administration électronique en Algérie, entre plan et réalisations. *Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales*, 11(02), p. 496.
- Lounes, H. (2022). Examen de la numérisation du service public en Algérie. *Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales - Université de M'Sila -*, 15(02), p. 327.
- Medjdoub, R., Benamirouche, H., Mohammed, K., & Ameer, F. (2022). TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES, DIVERSIFICATION ECONOMIQUE ET EXIGENCES POUR UNE CROISSANCE DURABLE (Article éditorial). *Les Cahiers du Cread*, 38(03).
- ministères, E. d. (2021, Mars 25). *Algérie presse service*. Récupéré sur <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/119663-evaluation-de-la-numerisation-une-rencontre-regroupe-les-representants-de-30-ministeres>
- Portail Gouvernemental des Services Publics , Portail Gouvernemental des Services Publics-Accueil (bawabatic.dz)
- TAdjeddine Bachir, e-gouvernement en Algérie « états des lieux, obstacles et solutions », 1ere édition, 2023.
- Union Européenne, C. (s.d.). *PROGRAMME INDICATIF MULTI-ANNUUEL UNION EUROPEENNE – ALGERIE 2021-2027*.
- United Nation, U. N. (2022). *Enquete sur le e-gouvernement 2022*. New York: Département des affaires économiques et sociales.